



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E149995

VALABLE JUSQU'AU 27/05/2024

ÉDITÉ LE 21/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/10/2015

Forme juridique : SARLU

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAEN CEDEX 2005B00524

Siret : 483 314 043 00033

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 3526740-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
MUTUELLE BRESSE BUGÉY AXR22100716

Assurance Responsabilité Civile :
MUTUELLE BRESSE BUGÉY AXR22100716

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : CAEN RENOV

63 RUE CANCHY
14000 CAEN

Téléphone : 02 31 83 87 56

Portable : 06 09 53 21 77

Site Internet : www.caenrenov14.fr

E-mail : caen.renov.14@gmail.com

Responsabilité légale :

Fax :

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5311 PROB	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	15/12/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	02/07/2020
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	19/05/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Ventilation mécanique	15/12/2022
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
151, RUE PAUL BOUCHEROT
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.